

1^{er} OCTOBRE 2007



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 1^{er} octobre 2007 à 20 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**JEAN-MARC MALTAIS
ALAIN CHÉNIER
ONIL COUTURE**

**PAUL M. ROLLAND
RÉAL BRUNELLE
SERGE DION**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Madame **CATHERINE NADEAU**, greffière, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2007-10-541 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 1^{er} octobre 2007
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2007-10-542 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal tenue le 24 septembre 2007

1^{er} OCTOBRE 2007

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2007-10-543 3.1 Adoption de la liste des comptes à payer du mois de septembre 2007
- N.M. 3.2 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de septembre 2007
- 2007-10-544 3.3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée des membres du Comité Consultatif d'Urbanisme tenue le 25 septembre 2007

4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

- 2007-10-545 4.1 Formation sur la complémentarité rurale urbaine et l'occupation dynamique du territoire de l'Union des municipalités du Québec

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

- A.M. 5.1 Avis de motion de la présentation d'un règlement concernant le régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Bromont
- 2007-10-546 5.2 Dispense de lecture lors de l'adoption du règlement numéro 940-2007 intitulé : Règlement concernant le régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Bromont
- A.M. 5.3 Avis de motion de la présentation d'un règlement concernant le régime de retraite simplifié des employés de la Ville de Bromont
- 2007-10-547 5.4 Dispense de lecture lors de l'adoption du règlement numéro 941-2007 intitulé : Règlement concernant le régime de retraite simplifié des employés de la Ville de Bromont
- A.M. 5.5 Avis de motion de la présentation d'un règlement modifiant le règlement numéro 931-2006, tel qu'amendé, sur la tarification de l'exercice financier 2007 afin d'ajouter les tarifs reliés à l'utilisation du logiciel *Immonet*

6. RÈGLEMENTS

- 2007-10-548 6.1 Adoption du règlement numéro 780-03-2007 intitulé: Règlement modifiant le règlement relatif au stationnement numéro 780-95, tel qu'amendé, afin de permettre la prise en charge, par la Ville de Bromont, des terrains du Parc Carrousel en matière de stationnement

1^{er} OCTOBRE 2007

7. **AFFAIRES COURANTES**

7.1 **TRÉSORERIE**

2007-10-549 7.1.1 Adoption des amendements budgétaires du mois de septembre 2007

7.2 **TRAVAUX PUBLICS**

2007-10-550 7.2.1 Signature et acceptation du contrat d'entretien et de déneigement de la route 241 et du boulevard de Bromont avec le Ministère des transports du Québec

7.3 **URBANISME**

2007-10-551 7.3.1 Achat des lots 3 675 531, 3 675 532, 3 675 538 et 3 675 539 du cadastre officiel du Québec, de la compagnie 9149-9822 Québec inc. (rue de La Mitis)

2007-10-552 7.3.2 Achat du lot 3 754 108, du cadastre officiel du Québec, de la compagnie 9126-6650 Québec inc. (rue John-Savage)

2007-10-553 7.3.3 Remerciement à Madame Sylvie Laurin pour sa participation au Comité Consultatif d'Urbanisme

2007-10-554 7.3.4 Signature d'une entente inter municipale avec la municipalité de Brigham relativement à des travaux de pavage et de drainage sur le chemin de Gaspé

2007-10-555 7.3.5 Analyse des puits du secteur du Domaine André dans le cadre de l'étude de desserte des services municipaux

2007-10-556 7.3.6 Remise du dépôt de soumission au promoteur ayant déposé un projet suite à l'appel d'offres DG01-2007

2007-10-557 7.3.7 Nomination d'inspecteurs municipaux en environnement pour 2007

7.4 **ASSAINISSEMENT DES EAUX**

7.5 **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

2007-10-558 7.5.1 Participation au Congrès 2007 des festivals, événements et attractions touristiques à Laval au mois de novembre 2007

2007-10-559 7.5.2 Nettoyage et peinture de la toiture du Centre culturel St-John à Bromont

2007-10-560 7.5.3 Acceptation du bail entre le Club de patinage artistique de Bromont et la Ville pour l'année 2006-2007

1^{er} OCTOBRE 2007

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

8. DIVERS

- 2007-10-561 8.1 Demande de contribution financière de l'organisme Opération Nez Rouge pour l'année 2007
- 2007-10-562 8.2 Support financier de la Ville de Bromont à l'activité KiloMaître de l'École de la Chantignole
- 2007-10-563 8.3 Demande de soutien financier par la maison d'aide et d'hébergement Horizon pour Elle
- N.M. 8.4 Tournoi de golf organisé au profit des enfants de Nathalie Dupont à Waterloo
- 2007-10-564 8.5 Félicitations à Monsieur Nicolas Rousseau pour son prix *Génie Méritas Constructo*
- 2007-10-565 8.6 Mention spéciale à l'École St-Vincent-Ferrier pour la qualité de leur cafétéria
- 2007-10-566 8.7 Permis de sollicitation de porte à porte par la Fondation des maladies du cœur du Québec du 17 avril au 15 mai 2008

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

- N.M. 9.1 Dépôt de la liste des embauches de surnuméraires
- 2007-10-567 9.2 Confirmation de Monsieur Carol Labrecque au poste de préventionniste au Service de sécurité incendie
- 2007-10-568 9.3 Autorisation de signature de l'addenda à la convention collective des policiers de la Ville de Bromont
- 2007-10-569 9.4 Autorisation de signature de la lettre d'entente entre la Ville de Bromont et la Fraternité des policiers et policières de Bromont
- 2007-10-570 9.5 Convention collective des employés municipaux de Bromont (CSN)

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- N.M. 10.1 Dépôt du procès-verbal de la séance régulière et de la séance régulière ajournée du conseil de la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska tenue les 12 et 18 septembre 2007

1^{er} OCTOBRE 2007

- N.M. 10.2 Dépôt d'une lettre de la Ministre de la culture, des communications et de la condition féminine relativement à la Revitalisation des collections
- N.M. 10.3 Dépôt de la lettre de la Madame Nathalie Normandeau du Ministère des affaires municipales et des régions concernant la demande de changement de M.R.C.
- N.M. 10.4 Dépôt du budget révisé de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est
- 11. VARIA**
- N.M. 11.1 Dépôt du rôle d'évaluation pour les années 2008-2009-2010
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2007-10-571 **13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIÈRE

CATHERINE NADEAU

2007-10-541

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 1^{er} octobre avec les modifications suivantes :

- Le sujet 8.4 a été retiré de l'ordre du jour ;
- Le sujet suivant a été ajouté au VARIA de l'ordre du jour :

11.1 Dépôt du rôle d'évaluation pour les années 2008-2009-2010.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

2007-10-542

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL
MUNICIPAL TENUE LE 24 SEPTEMBRE 2007**

ATTENDU QUE Les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ALAIN CHÉNIER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, le procès-verbal de l'assemblée du conseil municipal tenue le 24 septembre 2007.

ADOPTÉ

2007-10-543

**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE
SEPTEMBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter la liste des comptes à payer du mois de septembre 2007 au montant de **UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-ONZE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-TREIZE DOLLARS ET QUATRE-VINGT-DIX CENTS (1 291 293,90 \$)** à payer par le fonds d'administration.

D'autoriser le trésorier à émettre les chèques en paiement desdits comptes.

ADOPTÉ

N.M.

**DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS
DE SEPTEMBRE 2007**

1^{er} OCTOBRE 2007

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des permis de construction du mois de septembre 2007. Le montant des permis émis durant le mois de septembre 2007 se chiffre à **QUATRE MILLIONS NEUF CENT QUATRE MILLE HUIT CENT CINQUANTE DOLLARS (4 904 850 \$)**.

ADOPTÉ

2007-10-544

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES
MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE
25 SEPTEMBRE 2007**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie dudit procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal entérine les recommandations faites par les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme dans son assemblée du 25 septembre 2007.

ADOPTÉ

2007-10-545

**FORMATION SUR LA COMPLÉMENTARITÉ RURALE URBAINE ET
L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE DE L'UNION DES
MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) organise une journée d'activité « Complémentarité rurale urbaine et occupation dynamique du territoire », le 18 octobre 2007 à Montréal ;

ATTENDU QUE Madame la mairesse Pauline Quinlan et Monsieur le conseiller Jean-Marc Maltais désirent participer à cet évènement;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont est membre de l'UMQ et qu'elle bénéficie du tarif d'inscription de **DEUX CENT CINQ DOLLARS (205 \$)**, plus taxes, par personne ;

1^{er} OCTOBRE 2007

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le trésorier, Monsieur Richard Joyal, à payer la somme de **QUATRE CENT DIX DOLLARS (410 \$)**, plus taxes, afin de permettre à la mairesse Madame Pauline Quinlan et au conseiller Monsieur Jean-Marc Maltais de la Ville de Bromont de participer à l'activité «Complémentarité rurale urbaine et occupation dynamique du territoire» organisée par l'UMQ, qui aura lieu à Montréal le 18 octobre 2007.

D'autoriser le trésorier à payer tous les frais de déplacements et de repas inhérents à cet événement pour Madame Quinlan et Monsieur Maltais.

ADOPTÉ

A.M.

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE DES POLICIERS ET
POLICIÈRES DE LA VILLE DE BROMONT**

Monsieur le conseiller **ONIL COUTURE** donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente pour adoption, un règlement concernant le régime de retraite des policiers et policières de la Ville de Bromont.

2007-10-546

**DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 940-2007 INTITULÉ : RÈGLEMENT CONCERNANT LE
RÉGIME DE RETRAITE DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE LA
VILLE DE BROMONT**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du projet de règlement et déclarent l'avoir lu ;

ATTENDU QUE le projet de règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

DE dispenser la greffière ou le greffier par intérim à faire la lecture du règlement numéro 940-2007 intitulé : RÈGLEMENT CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE DES POLICIERS ET POLICIÈRES DE LA VILLE DE BROMONT lors de son adoption.

ADOPTÉ

A.M.

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ DES
EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BROMONT**

Monsieur le conseiller **ONIL COUTURE** donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente pour adoption, un règlement concernant le régime de retraite simplifié des employés de la Ville de Bromont.

2007-10-547

**DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 941-2007 INTITULÉ : RÈGLEMENT CONCERNANT LE
RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ DES EMPLOYÉS DE LA VILLE
DE BROMONT**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du projet de règlement et déclarent l'avoir lu ;

ATTENDU QUE le projet de règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE dispenser la greffière ou le greffier par intérim à faire la lecture du règlement numéro 941-2007 intitulé : RÈGLEMENT CONCERNANT LE RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE BROMONT lors de son adoption.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

A.M.

**AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 931-2006, TEL
QU'AMENDÉ, SUR LA TARIFICATION DE L'EXERCICE FINANCIER
2007 AFIN D'AJOUTER LES TARIFS RELIÉS À L'UTILISATION DU
LOGICIEL *IMMONET***

Monsieur le conseiller **RÉAL BRUNELLE** donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente pour adoption, un règlement modifiant le règlement numéro 931-2006, tel qu'amendé, sur la tarification de l'exercice financier 2007 afin d'ajouter les tarifs reliés à l'utilisation du logiciel *Immonet*.

2007-10-548

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 780-03-2007 INTITULÉ:
RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU
STATIONNEMENT NUMÉRO 780-95, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE
PERMETTRE LA PRISE EN CHARGE, PAR LA VILLE DE
BROMONT, DES TERRAINS DU PARC CARROUSEL EN MATIÈRE
DE STATIONNEMENT**

ATTENDU QUE Les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie du règlement et déclarent l'avoir lu ;

ATTENDU la résolution numéro 2007-08-477 dispensant la greffière ou le greffier par intérim à faire la lecture lors de l'adoption du règlement numéro 780-03-2007 ;

ATTENDU QUE ledit règlement est disponible pour la population ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, le règlement numéro 780-03-2007 intitulé : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT NUMÉRO 780-95, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE PERMETTRE LA PRISE EN CHARGE, PAR LA VILLE DE BROMONT, DES TERRAINS DU PARC CARROUSEL EN MATIÈRE DE STATIONNEMENT.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

2007-10-549

**ADOPTION DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES DU MOIS DE
SEPTEMBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, telle que déposée, la liste des amendements budgétaires pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2007.

D'autoriser le trésorier à effectuer lesdits amendements budgétaires.

QUE ladite liste des amendements budgétaires fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

2007-10-550

**SIGNATURE ET ACCEPTATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET
DE DÉNEIGEMENT DE LA ROUTE 241 ET DU BOULEVARD DE
BROMONT AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie du contrat de service de déneigement numéro 8608-07-4914 relatif à la route 241 et au boulevard de Bromont, contrat rédigé par le Ministère des Transport du Québec;

ATTENDU QUE ce contrat est pour une durée d'un (1) an avec une clause de renouvellement pour les deux (2) années subséquentes ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter, tel que rédigé, le marché, contrat numéro 8608-07-4914, entre la Ville de Bromont et le Ministère des Transports relativement au déneigement de la route 241 et du boulevard de Bromont, par la Ville de Bromont et ce, pour la somme de **QUARANTE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ET ONZE DOLLARS ET QUARANTE-QUATRE CENTS (40 471.44\$)**, pour la saison 2007-2008.

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière ou en son absence, la greffière par intérim, à signer pour et au nom de la Ville de Bromont ledit Marché, contrat numéro 8608-07-4914.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

2007-10-551

**ACHAT DES LOTS 3 675 531, 3 675 532, 3 675 538 ET 3 675 539 DU
CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, DE LA COMPAGNIE 9149-9822
QUÉBEC INC. (RUE DE LA MITIS)**

ATTENDU QUE la compagnie 9149-9822 Québec inc. cèdera à Ville de Bromont les lots 3 675 531 et 3 675 538, cadastre officiel du Québec, respectivement de la circonscription foncière de Shefford et de Brome, représentant une partie de fonds de la rue de La Mitis;

ATTENDU QUE la compagnie 9149-9822 Québec inc. cèdera à Ville de Bromont les lots 3 675 532 et 3 675 539, cadastre officiel du Québec, respectivement de la circonscription foncière de Shefford et de Brome, représentant l'emplacement d'une future piste multifonctionnelle;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie du projet d'acte de cession rédigé par Me David F. Ménard, notaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ALAIN CHÉNIER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE 9149-9822 Québec inc. cède à Ville de Bromont les lots 3 675 531 et 3 675 538, cadastre officiel du Québec, respectivement de la circonscription foncière de Shefford et de Brome, représentant une superficie totale de mille trois cent quarante-deux mètres carrés et sept dixièmes (1 342,7 m²).

QUE cette cession soit faite pour le prix de **UN DOLLAR (1,00 \$)**, plus les taxes applicables.

QUE 9149-9822 Québec inc. cède à Ville de Bromont les lots 3 675 532 et 3 675 539, cadastre officiel du Québec, respectivement de la circonscription foncière de Shefford et de Brome, représentant une superficie totale de six mille deux cent trente et un mètres carrés et un dixième (6 231,1 m²).

QUE cette cession soit faite pour satisfaire les besoins de l'article 16 et suivants du règlement de lotissement de Ville de Bromont, portant le numéro 877-2003, correspondant aux dispositions relatives aux fins de parc, de terrains de jeux et d'espaces naturels.

D'accepter le projet d'acte de cession soumis par Me David F. Ménard, notaire.

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et la greffière ou, en son absence, la greffière par intérim, à signer pour et au nom de Ville de Bromont l'acte de cession soumis.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

2007-10-552

**ACHAT DU LOT 3 754 108, DU CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC,
DE LA COMPAGNIE 9126-6650 QUÉBEC INC. (RUE JOHN-SAVAGE)**

ATTENDU QUE la compagnie 9126-6650 Québec inc. est désireuse de vendre le lot 3 754 108, cadastre officiel du Québec, à Ville de Bromont ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable copie du projet d'acte de vente rédigé par Me David F. Ménard, notaire ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE Ville de Bromont acquière de la compagnie 9126-6650 Québec inc. le lot 3 754 108, cadastre officiel du Québec, représentant une superficie de cent soixante-quatre mètres carrés et deux dixièmes (164,2 m²), montré au plan de remplacement préparé par Monsieur François Bernard, arpenteur-géomètre, portant sa minute 1359, dossier F656.

QUE la transaction est consentie en considération d'une somme de **UN DOLLAR (1,00 \$)**, plus les taxes applicables.

D'accepter le projet d'acte d'achat soumis par Me David F. Ménard, notaire.

D'autoriser la mairesse ou, en son absence, le maire suppléant et la greffière ou, en son absence, la greffière par intérim, à signer pour et au nom de Ville de Bromont l'acte d'achat soumis.

ADOPTÉ

2007-10-553

**REMERCIEMENT À MADAME SYLVIE LAURIN POUR SA
PARTICIPATION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

ATTENDU QUE Madame Sylvie Laurin a participé, à titre de membre, au Comité consultatif d'urbanisme depuis le 15 septembre 2004 ;

ATTENDU QU'en fonction du règlement en vigueur, le mandat de Madame Laurin est échu et non renouvelable ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

1^{er} OCTOBRE 2007

DE remercier Madame Sylvie Laurin pour son implication au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) depuis maintenant trois (3) ans.

DE rechercher un nouveau candidat(e), qui possède une connaissance en matière de paysage, d'environnement et/ou d'écologie et/ou de patrimoine, pour siéger sur le CCU.

ADOPTÉ

2007-10-554

SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTER MUNICIPALE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE PAVAGE ET DE DRAINAGE SUR LE CHEMIN DE GASPÉ

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une entente inter municipale avec la municipalité de Brigham relativement à des travaux de pavage et de drainage sur le chemin de Gaspé ;

ATTENDU QUE ces travaux seront exécutés par la Ville de Bromont sur le territoire de la municipalité de Brigham ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ALAIN CHÉNIER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal entérine ladite entente inter municipale avec la municipalité de Brigham relativement aux travaux de pavage et de drainage sur le chemin de Gaspé.

D'autoriser madame la mairesse ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière ou en son absence, la greffière par intérim, à signer pour et au nom de la Ville de Bromont l'entente inter municipale.

DE déléguer Monsieur Nicolas Rousseau, directeur de la gestion et du développement du territoire, pour siéger au Comité inter municipal, afin de convenir des différents aspects et pour finaliser lesdits travaux.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

2007-10-555

ANALYSE DES PUIITS DU SECTEUR DU DOMAINE ANDRÉ DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE DE DESSERTE DES SERVICES MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la Ville de Bromont procède actuellement à l'analyse d'une possible desserte en services municipaux du Domaine André ;

ATTENDU QUE pour compléter l'étude en cours et dresser un portrait le plus près de la réalité possible, il est requis de connaître la qualité de l'eau des puits des résidences existantes ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser le paiement des frais d'analyse des puits du secteur du domaine André pour un montant totalisant **QUATRE MILLE NEUF CENT QUATORZE DOLLARS (4 914 \$)**, plus taxes.

ADOPTÉ

2007-10-556

REMISE DU DÉPÔT DE SOUMISSION AU PROMOTEUR AYANT DÉPOSÉ UN PROJET SUITE À L'APPEL D'OFFRES DG01-2007

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a autorisé la direction générale à mandater le personnel requis pour négocier avec le promoteur du projet « Les promenades du Village » et ce, suite à l'appel de projets DG01-2007 ;

ATTENDU QU'il y a eu plusieurs rencontres entre le personnel de la Ville et le promoteur et que les deux (2) parties ainsi que le conseil municipal ne voient pas comment les objectifs des deux (2) parties peuvent être conciliés ;

ATTENDU QUE suite à une dernière rencontre le 27 septembre 2007, il a été convenu d'un commun accord entre les parties que le dépôt de soumission du promoteur lui soit remis ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la greffière à remettre au promoteur, Monsieur Daniel Vallée son dépôt de soumission suite à l'appel de projets DG01-2007.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

2007-10-557

**NOMINATION D'INSPECTEURS MUNICIPAUX EN
ENVIRONNEMENT POUR 2007**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont se doit de procéder à un inventaire des milieux humides et naturels sur son territoire et à adopter une stratégie de conservation et de mise en valeur de ces milieux, tel que demandé par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Mesdames Mylène LeBlanc et Valérie Dancause ainsi que Messieurs Jean-François Lafond et Martin Lefebvre-Auger soient nommés Inspecteurs en environnement afin d'effectuer l'inventaire des milieux humides sur le territoire de la municipalité et ce, à compter du 3 octobre jusqu'au 21 décembre 2007.

ADOPTÉ

2007-10-558

**PARTICIPATION AU CONGRÈS 2007 DES FESTIVALS,
ÉVÉNEMENTS ET ATTRACTIONS TOURISTIQUES À LAVAL AU
MOIS DE NOVEMBRE 2007**

ATTENDU QUE Monsieur Michel Bilodeau est un acteur important en tant que promoteur d'événements à Bromont ;

ATTENDU QUE la Ville encourage la participation de citoyens impliqués à divers colloques (comité de la famille, comité culturel, etc.) ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser Monsieur Michel Bilodeau à assister au Congrès 2007 des festivals, événements et attractions touristiques qui se tiendra à Laval au mois de novembre 2007.

DE défrayer les frais d'inscription, d'hébergement, de transport et de repas, inhérents à ce Congrès, de Monsieur Michel Bilodeau, pour une somme n'excédant pas **HUIT CENTS DOLLARS (800.00\$)**.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

2007-10-559

**NETTOYAGE ET PEINTURE DE LA TOITURE DU CENTRE
CULTUREL ST-JOHN À BROMONT**

ATTENDU l'état de dégradation de la toiture du Centre culturel St-John;

ATTENDU l'urgence de procéder à une intervention afin d'éviter des débours importants dans un proche avenir;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ALAIN CHÉNIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la dépense d'une somme n'excédant pas **TREIZE MILLE DOLLARS (13 000 \$)** pour la mise en chantier du nettoyage et de la peinture de la toiture du Centre culturel St-John.

ADOPTÉ

2007-10-560

**ACCEPTATION DU BAIL ENTRE LE CLUB DE PATINAGE
ARTISTIQUE DE BROMONT ET LA VILLE POUR L'ANNÉE 2006-
2007**

ATTENDU QUE le Club de patinage artistique de Bromont s'engage à offrir un service de casse-croûte selon les critères et obligations inscrits au bail ;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont possède les équipements et les installations nécessaires au fonctionnement d'un casse-croûte au Centre sportif et culturel;

ATTENDU QU'aucune recommandation n'a été rédigée pour l'année 2006-2007 et que, par conséquent, l'organisme a opéré le casse-croûte sans verser de loyer ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter le bail 2006-2007 entre la Ville de Bromont et le Club de patinage artistique de Bromont.

1^{er} OCTOBRE 2007

D'autoriser la mairesse ou en son absence, le maire suppléant, et la greffière ou en son absence, la greffière par intérim, à signer ledit bail pour et au nom de la Ville de Bromont.

ADOPTÉ

2007-10-561

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ORGANISME
OPÉRATION NEZ ROUGE POUR L'ANNÉE 2007**

ATTENDU QUE Opération Nez rouge sollicite le support financier de la Ville de Bromont pour sa 24^e édition;

ATTENDU QUE cette édition, coordonnée par l'Unité de sauvetage Haute-Yamaska Inc., se déroulera du 7 au 31 décembre 2007;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le trésorier, Monsieur Richard Joyal, à verser la somme de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250\$)** à Opération Nez rouge, somme représentant la participation de la Ville de Bromont à l'organisme.

ADOPTÉ

2007-10-562

**SUPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE BROMONT À L'ACTIVITÉ
KILOMAÎTRE DE L'ÉCOLE DE LA CHANTIGNOLE**

ATTENDU QUE l'École de la Chantignole a organisé la sixième (6^e) édition de son KiloMaître le samedi 22 septembre ;

ATTENDU QUE l'École de la Chantignole a sollicité un support financier de la Ville de Bromont afin de l'aider à améliorer ce projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

D'autoriser le trésorier, Monsieur Richard Joyal, à verser la somme de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250,00 \$)**, somme représentant la participation de la Ville de Bromont à la 6^e édition du KiloMaître de l'École de la Chantignole.

ADOPTÉ

2007-10-563

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER PAR LA MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT HORIZON POUR ELLE

ATTENDU QUE la maison d'aide et d'hébergement Horizon pour Elle sollicite l'appui de la Ville de Bromont pour répondre aux besoins des femmes et des enfants victimes de violence conjugale ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le trésorier, Monsieur Richard Joyal, à émettre un chèque de **DEUX CENT DOLLARS (200,00\$)** à l'organisme Horizon pour Elle, somme représentant la contribution de la Ville de Bromont à l'organisme.

ADOPTÉ

N.M.

TOURNOI DE GOLF ORGANISÉ AU PROFIT DES ENFANTS DE NATHALIE DUPONT À WATERLOO

Le sujet 8.4 a été retiré de l'ordre du jour.

1^{er} OCTOBRE 2007

2007-10-564

**FÉLICITATIONS À MONSIEUR NICOLAS ROUSSEAU POUR SON
PRIX *GÉNIE MÉRITAS CONSTRUCTO***

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a soumis la candidature de son directeur de la gestion et du développement du territoire dans le cadre de la 16^{ième} édition du concours *Génie Méritas Constructo* tenu par l'Association des ingénieurs municipaux du Québec (AIMQ);

ATTENDU QUE ce concours vise à souligner le travail exceptionnel et innovateur de l'ingénieur et de son équipe;

ATTENDU QUE le projet soumis, soit l'implantation d'un projet commercial et touristique intégré (Carrefour Champêtre), comprenant vingt-six (26) bâtiments offrant des locaux commerciaux et impliquant le réaménagement du réseau routier ainsi que des infrastructures s'y rattachant ;

ATTENDU QUE l'Association des ingénieurs municipaux du Québec a reconnu le travail de Monsieur Nicolas Rousseau ;

ATTENDU QUE ce dernier recevait le prix *Génie Méritas Constructo* le 18 septembre dernier;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ALAIN CHÉNIER
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER PAUL M. ROLLAND
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE souligner le travail exceptionnel et avant-gardiste réalisé par Monsieur Nicolas Rousseau, ingénieur, et sa contribution au développement harmonisé de la Ville de Bromont.

DE féliciter Monsieur Nicolas Rousseau, ingénieur, directeur de la gestion et du développement du territoire de la Ville de Bromont, pour son excellent travail et son prix *Génie Méritas Constructo* remporté le 18 septembre dernier.

ADOPTÉ

2007-10-565

**MENTION SPÉCIALE À L'ÉCOLE ST-VINCENT-FERRIER POUR LA
QUALITÉ DE LEUR CAFÉTÉRIA**

ATTENDU QUE la société québécoise s'attarde de plus en plus à la qualité de la nourriture offerte dans les écoles de la province;

1^{er} OCTOBRE 2007

ATTENDU QUE plusieurs établissements scolaires de la province ont convenu de mener une campagne contre la malbouffe servie à nos enfants;

ATTENDU QUE le défi est de taille : offrir une nourriture de qualité, avec les apports énergétiques essentiels, un choix varié tout en conservant des saveurs et des textures que les jeunes aiment, sans oublier de respecter le budget et les allergies alimentaires;

ATTENDU QUE La Presse lançait, en septembre 2006, un concours afin de dénicher la meilleure cafétéria scolaire au Québec ;

ATTENDU QUE l'école bromontoise St-Vincent-Ferrier se retrouve parmi les quinze (15) meilleures cafétérias du Québec;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE souligner le travail exceptionnel réalisé par Madame France Veilleux ainsi que du comité composé de Madame Denise Yergeau, Monsieur Christian Blanchette et Madame Andrée Brault, directrice de l'école, afin d'assurer aux jeunes bromontois une nourriture de grande qualité, appréciée par les enfants.

ADOPTÉ

2007-10-566

**PERMIS DE SOLLICITATION DE PORTE À PORTE PAR LA
FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC DU 17 AVRIL
AU 15 MAI 2008**

ATTENDU QUE la campagne de financement de la Fondation des maladies du cœur du Québec se déroulera du 17 avril au 15 mai 2008;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la Fondation des maladies du cœur du Québec à effectuer de la sollicitation de porte à porte dans la Ville de Bromont, du 17 avril au 15 mai 2008.

ADOPTÉ

1^{er} OCTOBRE 2007

N.M.

DÉPÔT DE LA LISTE DES EMBAUCHES DE SURNUMÉRAIRES

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des embauches de surnuméraires.

2007-10-567

**CONFIRMATION DE MONSIEUR CAROL LABRECQUE AU POSTE
DE PRÉVENTIONNISTE AU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU QUE Monsieur Carol Labrecque a complété sa période d'essai de six (6) mois au poste de préventionniste au service de sécurité incendie, suite à son embauche le 19 mars 2007 ;

ATTENDU QUE Monsieur Richard Chouinard, directeur du service de sécurité incendie, a déposé un rapport d'évaluation de Monsieur Labrecque, à l'entière satisfaction de la Ville ;

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **ONIL COUTURE**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **ALAIN CHÉNIER**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE Monsieur Carol Labrecque soit confirmé dans son poste de préventionniste au service de sécurité incendie, au sein de la Ville de Bromont et ce, à partir du 19 septembre 2007 pour la période prévue à son contrat.

ADOPTÉ

2007-10-568

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ADDENDA À LA
CONVENTION COLLECTIVE DES POLICIERS DE LA VILLE DE
BROMONT**

ATTENDU QU'il était prévu à la convention collective des policiers, signée en juin 2006, de mettre en place un régime de retraite à prestations déterminées ;

1^{er} OCTOBRE 2007

ATTENDU QU'un document établissant les règles dudit régime a été produit et accepté par la Ville de Bromont ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter, tel que rédigé, l'addenda à la convention collective des policiers de la Ville de Bromont, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

D'autoriser la mairesse, Madame Pauline Quinlan, et le directeur général de la Ville de Bromont, Monsieur Jacques Des Ormeaux, à signer pour et au nom de la Ville, ledit addenda.

ADOPTÉ

2007-10-569

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE
ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA FRATERNITÉ DES
POLICIERS ET POLICIÈRES DE BROMONT**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre d'entente entre la Ville de Bromont et la Fraternité des policiers et policières de Bromont concernant les vacances de certains policiers (ères) ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'autoriser la mairesse, Madame Pauline Quinlan, mairesse, et Madame Marie-Jérôme Hanoul, directrice des ressources humaines, à signer ladite lettre d'entente pour et au nom de la Ville de Bromont.

ADOPTÉ

2007-10-570

**CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE
BROMONT (CSN)**

1^{er} OCTOBRE 2007

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du texte de la convention collective des employés municipaux de la Ville de Bromont ;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter, telle que rédigée, la convention collective des employés municipaux de Bromont (CSN), pour les années 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010.

D'autoriser la mairesse, Madame Pauline Quinlan, le directeur général, Monsieur Jacques Des Ormeaux, et la directrice des ressources humaines , Madame Marie-Jérôme Hanoul, à signer pour et au nom de la Ville, ladite convention collective.

ADOPTÉ

N.M.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE ET DE
LA SÉANCE RÉGULIÈRE AJOURNÉE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA
TENUES LES 12 ET 18 SEPTEMBRE 2007**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal de la séance régulière et de la séance régulière ajournée du conseil de la municipalité régionale de comté de la Haute-Yamaska tenues les 12 et 18 septembre 2007.

N.M.

**DÉPÔT D'UNE LETTRE DE LA MINISTRE DE LA CULTURE, DES
COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE
RELATIVEMENT À LA REVITALISATION DES COLLECTIONS**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de la lettre de la Ministre de la culture, des communications et de la condition féminine relativement à la revitalisation des collections.

1^{er} OCTOBRE 2007

N.M.

**DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME NATHALIE NORMANDEAU
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS
CONCERNANT LA DEMANDE DE CHANGEMENT DE M.R.C.**

Les membres du Conseil ont pris connaissance de ladite lettre de Madame Nathalie Normandeau du Ministère des affaires municipales et des régions concernant la demande de changement de M.R.C..

N.M.

**DÉPÔT DU BUDGET RÉVISÉ DE LA RÉGIE AÉROPORTUAIRE
RÉGIONALE DES CANTONS-DE-L'EST**

Les membres du Conseil ont pris connaissance du budget révisé de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est.

N.M.

**DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LES ANNÉES 2008-2009-
2010**

Les membres du Conseil ont pris connaissance dudit rôle d'évaluation pour les années 2008-2009-2010.

N.M.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Renald Bilodeau veut savoir si la rue des Lilas va débouchée et s'il y aura des jumelés sur les terrains en arrière de la rue des Lilas.
- Monsieur Frank Fontaine s'interroge sur le taux de taxation pour la prochaine année suite au dépôt du rôle d'évaluation 2008-2009-2010.
- Monsieur Jacques Lapensée questionne également les membres du Conseil quant au prochain taux de taxation.

1^{er} OCTOBRE 2007

- Monsieur Ronald Lesage pose des questions au Conseil relativement au surplus et se demande si le surplus sert à diminuer l'endettement de la Ville de Bromont.
- Monsieur Lussier Lortie félicite les membres du Conseil pour leur décision concernant les Jeux du Québec de 2010 et en profite pour parler de l'enneigement des trottoirs l'hiver sur la rue Shefford.
- Madame Josée Tourigny demande si les citoyens bénéficieront d'une journée d'information avec la M.R.C. de la Haute-Yamaska relativement au rôle d'évaluation et celle-ci voudrait que le Conseil organise une assemblée avec les citoyens afin d'orienter le taux de taxation.
- Monsieur Jean-Pierre Barret s'informe à savoir si les membres du Conseil pensent à la planification de l'avenir pour la Ville de Bromont à court, moyen et long terme.
- Madame Ruth Dupont voudrait que les agents immobiliers soient questionnés relativement au taux de taxation et mentionne que les lampadaires en face des versants sont très rouillés.

Monsieur le conseiller **PAUL M. ROLLAND** quitte son siège.

- Monsieur Éric Rousseau discute d'un problème de manque d'heure(s) de glace pour l'Association de hockey mineur de Bromont cette année.

2007-10-571

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

CATHERINE NADEAU, GREFFIÈRE